



CHARTRE DE CONTRIBUTION A UNE PLATEFORME DE DOCUMENTATION COLLABORATIVE D'UN MUSEE DE FRANCE



Mise en ligne : décembre 2017

La plate-forme X [*lien vers présentation du projet et indication de l'url*] est mise en œuvre par Y [*indiquez les commanditaires du projet et acteurs de mise en œuvre en indiquant de façon explicite l'institution détentrice des fonds et l'institution administratrice de X ; doublez d'un lien vers la page Crédits de X*].

Contexte

- X donne accès aux fonds suivants [*indiquez les fonds concernés : nature, lieu de conservation, lieu de consultation physique et en ligne*] ;
- X recueille les contributions [*indiquez la nature de la contribution attendue : relecture, transcription, observation, identification, partage de connaissance*] sur [*indiquez l'unité documentaire retenue : texte, objet, image entière, détail*].

X a pour buts :

[Objectif principal du projet : collecte d'informations, co-construction d'ensembles de données, constitution d'un instrument de recherche...]

[Finalité d'exploitation du résultat des contributions par l'institution détentrice des fonds et/ou l'institution administratrice de X, ou un tiers.]

Acceptation de la charte

Toute personne qui souhaite contribuer à X doit accepter préalablement les termes de la présente charte [*le lien direct vers cette charte doit être prévu dans l'espace d'inscription des contributeurs ; il est souhaitable de proposer une case à cocher « j'accepte les termes de la charte de contribution »*].

Le contributeur reconnaît avoir pris connaissance des mentions légales de X [*le lien direct vers la page des mentions légales doit être prévu*].

L'équipe responsable de la plate-forme se réserve le droit de supprimer ou de modérer sans préavis, une contribution si les règles mentionnées dans la charte ne sont pas respectées.

Accès aux fonds

L'accès aux fonds mis en ligne sur X est public/restreint/réservé depuis le site Z [*indiquez l'url du site de consultation des fonds*].

- mode de mise en ligne des fonds et institution responsable de cette mise en ligne [*lieu détenteur ; institution tierce, etc.*] ;
- url de la page de X donnant la liste des fonds soumis à contribution.

Inscription et identification des contributeurs

- Principes d'inscription des contributeurs [*ex : le contributeur doit, au préalable, avoir créé un compte avec un nom d'utilisateur et mot de passe de son choix. Lors des sessions suivantes, le contributeur devra se connecter avec ces mêmes identifiants*].
- Autorisation d'inscription [*Indiquez si l'institution administrant X ou l'institution détentrice des fonds souhaite valider les inscriptions (en ce cas, indiquez les critères retenus ainsi que le délai d'acceptation ou de refus de l'inscription)*].
- Conservation des identifiants [*Indiquez si le contributeur est responsable de la garde du nom d'utilisateur et du mot de passe choisis pour l'accès à la contribution, en précisant que l'institution administrant X ne conserve pas les clés d'authentification*].
- Possibilité de contacter les contributeurs [*Indiquez si l'adresse de messagerie, requise pour l'ouverture du compte, peut être utilisée par l'institution administratrice de X et/ou l'institution détentrice des fonds afin de contacter le contributeur dans le cadre de sa participation au projet. Indiquez en ce cas à quel moment et dans quel objectif ce contact pourrait avoir lieu.*]
- Ciblage éventuel des contributeurs, voire sélection [*Indiquez si l'institution administrant X et/ou l'institution détentrice des fonds peut(vent) faire appel à des fédérations externes de contributeurs de sa connaissance et, le cas échéant, précisez que ceux-ci s'engagent à respecter ladite charte.*]
- Refus d'inscription [*Indiquez si l'institution administratrice de X ou l'institution détentrice des fonds se réservent le droit de refuser toute inscription qui ne serait pas conforme à l'objet de X ou qui aurait un caractère commercial ou malveillant, et d'interdire, temporairement ou définitivement, sans mise en demeure préalable, l'accès à la contribution.*]

Modalités de contribution

- Nombre minimum et/ ou un nombre maximum de contributions [*Précisez si nécessaire pour quelle unité documentaire cela s'applique*] ;
- Ciblage des contributions [*Indiquez si l'institution administratrice de X ou l'institution détentrice des fonds de X peut demander aux contributeurs de se focaliser sur un fonds en particulier, pour quelle raison et dans quelles conditions*] ;
- Modération ou validation des contributions [*Indiquez si les contributions soumises sont évaluées, modérées a posteriori, validées par l'institution administratrice de X ou l'institution détentrice des fonds, un tiers ou des pairs*] ;
- Affichage public des contributions [*Indiquez quel périmètre de la contribution et à quel stade (soumise, révisée, évaluée, validées cette contribution est rendue publique. A l'inverse, indiquez si elles sont accessibles uniquement par l'auteur de la contribution, uniquement aux internautes connectés avec leurs identifiants, etc.)*].

Règles de Contribution [à sélectionner ou enrichir selon la nature de contribution attendue et le contexte du projet]

En participant à X le contributeur s'engage notamment :

- à apporter des contributions utiles, en rapport avec le sujet abordé, et à participer au débat de manière constructive ;
- à produire une contribution basée sur des sources fiables, vérifiables, et de préférence de première main [indiquez où préciser les références de ces sources] ;
- à respecter les obligations légales en matière de propriété intellectuelle ;
- à indiquer dès l'inscription, et dans la mesure du possible, un nom d'utilisateur permettant l'identification claire du contributeur ;
- à n'exprimer aucun propos illicite, diffamant, injurieux, obscène, discriminatoire, menaçants ou contraire à l'esprit de X ;
- à ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;
- à reconnaître à chacun le droit d'avoir une opinion différente et à la respecter.
- à s'exprimer dans un langage correct et accessible, en respectant la courtoisie des échanges ;
- à signaler tous les contenus en infraction avec la présente charte. [indiquez le courriel de contact générique à utiliser]
- à respecter les conventions de contribution préconisées par l'équipe responsable de X [prévoir un tutoriel vers lequel renvoyer] ;
- à respecter les principes fondamentaux de X : précision, exactitude, intégrité, respect de la vie privée et gratuité ;
- à donner son accord pour que l'institution détentrice des fonds / l'institution administratrice de X, jouisse, à titre gracieux, de tous les droits de publication, diffusion publique et de reproduction du travail accompli à des fins non commerciales, et principalement que le résultat de la contribution soit publié sur X ;
- à donner son accord pour que l'institution détentrice des fonds bénéficient, à titre gracieux, de tous les droits d'exploitation et de diffusion publique des contributions (notamment de les détenir, de les archiver, de les agréger avec des données provenant d'autres sources), et notamment que le résultat des contributions soit publié à des fins non commerciales, sur X, sur le site Internet de l'institution détentrice des fonds musées librement et gratuitement, sans limite de temps.

Utilisation des données issues de la contribution

Utilisation qui pourra être faite par l'institution détentrice des fonds et/ou l'institution administratrice de X des données validées issues de la contribution [Distinguer chaque entité documentaire] ;

- réutilisation possible ou non des images [précisez la définition des images, la nature des fonds reproduits, non soumis à droit d'auteur, ainsi que le contexte de prise de vue ou de numérisation permettant d'autoriser cette réutilisation] ;

- réutilisation possible des données versées par le musée [*Précisez en tant que de besoin*] ;
- réutilisation possible des données issues de la contribution [*Précisez en tant que de besoin*].

Licences de réutilisation publique des informations [*Les licences s'appliquant sont à indiquer pour les images, les métadonnées et les contributions ; ajoutez un lien vers mentions légales de X*]

Données personnelles

Comme l'indiquent les mentions légales [*lien*], aucune donnée à caractère personnel n'est collectée sur ce site internet.

Affichage de l'identité et de l'adresse électronique : l'affichage de l'identité du contributeur pourra apparaître selon les noms et prénoms ou pseudonyme renseignés lors de son inscription à X. Seule la partie précédant le signe @ de l'adresse électronique sera affichée afin d'éviter toute utilisation par un tiers. Les messages qui pourraient être envoyés aux contributeurs seront envoyés via un dispositif garantissant le non-piratage des courriels. [*Vérifiez l'opportunité de ces précautions dans votre contexte.*]

Documents consultés :

Charte de contribution au règlement européen sur les données privées, CNIL

Charte de l'annotateur des archives départementales de Seine-Maritime

Eléments du site Mémoire des hommes

Charte du contributeur des archives départementales de Vendé